

**COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SIOULE & PATRIMOINE
TENUE LE SAMEDI 13 AVRIL 2019
AUX ANCIZES-COMPS**

LISTE DES PARTICIPANTS

– Membres du Bureau : Laurent CHEVALET (*président*), Daniel TOURNEZ (*trésorier*), Jean-Paul SOULIER (*secrétaire*).

– Membres du Conseil d'administration : Bernard BOULIN, Paul DUFAL, Jean-Gabriel ROYET.

– Adhérents : Sophie CHARDONNET, Gabriel CHASSAGNOL, Christian CHOMILIER, Pierre DUBREUIL, Danièle GALLARD, Bernadette et Raoul LANORE, Jocelyne LELONG (maire de Sauret-Besserve), Maryvonne MAZIER, Isabelle MÈGE (adjointe au maire des Ancizes), André NEYRAT (maire honoraire des Ancizes), Alfredo PIRÈS, Gérard PONCHON, Jean QUILLIER, Paul RAMAGE, Nicole ROSSIGNOL, Aline ROUGIER, Jean THOMAS, Pierre VIGERIE.

– Sympathisants : Rémy LAMYRAND, Michel LANELLE, Marie-Louise LECHER, Didier MANUBY (maire des Ancizes-Comps).

15 h 5 : Laurent CHEVALET, président de Sioule & Patrimoine, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR & RAPPORT MORAL

1. Point des activités de l'association entre mai 2018 et avril 2019

1.1 Le **5 mai 2018**, plusieurs adhérents de notre association participaient à une « **opération déboisement** » sur les culées et aux abords du viaduc des Fades. À cette occasion, une journaliste de France Bleu Pays d'Auvergne avait été conviée.

Le **15 mai**, dans le cadre de l'émission « Le zoom de la rédaction », la station de radio régionale rendait compte de l'opération.

Le **21 mai**, Laurent Chevalet, président de Sioule & Patrimoine, était interviewé sur France Bleu nationale dans le cadre de l'émission « Une heure en France ».

Mais bientôt, SNCF Réseau portait plainte contre Sioule & Patrimoine pour violation de propriété...

Le **1^{er} juin**, Madame la Députée de Riom-Limagne-Combrailles adressait une lettre de protestation au PDG de SNCF Réseau en soutien à notre association. Au final, la plainte sera retirée.

1.2 **Projet Fadièse** (pour « FADes Innovation Et SENSations »)

Ce nouveau projet, actuellement en gestation, devait initialement englober le Projet Adrénaline, lequel visait à installer une base de sports extrêmes sur le viaduc. Le dernier numéro de « L'Écho de la Vallée » en a fait état.

Pour résumer, il est question finalement :

1. D'aménager la gare désaffectée des Ancizes — actuellement en cours de rachat par la municipalité — pour y installer, dans un premier temps, notre exposition sur le viaduc. L'idée serait aussi d'en faire une Maison de l'acier sous l'égide d'Aubert & Duval.

2. D'instaurer un parcours en vélorail entre ladite gare et le tunnel de Toureix (commune de Sauret), avec passage sur le viaduc.
3. De sécuriser la plate-forme supérieure du tablier du viaduc pour permettre l'accès du public et d'y organiser des visites guidées.
4. De créer une scénovision immersive, avec murs d'images et projections d'hologrammes, à l'intérieur du tunnel de Toureix, destinée à plonger les spectateurs à l'époque de la construction du viaduc.

Il importait de fédérer les différents acteurs locaux autour de ce nouveau projet. Après avoir bénéficié des conseils éclairés de M. François Roguet, vice-président en charge de la culture pour la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, l'idée a fait son chemin. Le projet Fadièse a été présenté le **7 novembre** dernier aux responsables du SMADC et des trois communautés de communes locales, en présence de représentants de SNCF Réseau.

Si l'actuel propriétaire n'est pas du tout favorable à la mise en œuvre du Projet Adrénaline évoqué plus haut, la signature d'une convention de transfert de gestion de la section de ligne concernée et du viaduc au profit de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge devrait intervenir au début de l'été. À charge alors à cette dernière de sous-traiter à un prestataire l'organisation du parcours en vélorail (celui-ci devrait pouvoir être mis en service dès l'été 2020).

- 1.3** Sur ces entrefaites, le **10 mars** dernier, l'on apprenait que le viaduc des Fades avait été retenu, cette année, par la Fondation du Patrimoine comme site emblématique de la région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre de la mission pour la sauvegarde du patrimoine en péril confiée à l'animateur **Stéphane Bern**. Le viaduc bénéficiera, avec d'autres sites sélectionnés, d'un soutien financier grâce au tirage d'un super-loto le **14 juillet** prochain et deux offres de tickets à gratter qui seront mis en vente (15 € et 3 €) par la Française des Jeux à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les **21 et 22 septembre**.

Bien que des velléités de s'attribuer le mérite de ce succès se soient fait jour chez certains opportunistes, si le viaduc a été sélectionné par la Fondation du Patrimoine, c'est bien parce qu'il faisait l'objet d'un projet de territoire original. Et nous devons nous en féliciter.

Et, le **6 avril**, Stéphane Bern est venu en personne aux Fades pour enregistrer un spot télévisé qui sera diffusé début juillet pour annoncer le loto du patrimoine. Nous comptons beaucoup sur le sympathique animateur pour plaider la cause de notre viaduc auprès de la direction de la SNCF.

1.4 Échos dans les médias

Depuis un an, notre action et le viaduc des Fades ont fait l'objet de nombreux échos dans la presse écrite ou parlée et sur les réseaux sociaux : France Bleu Pays d'Auvergne (14 et 15 mai 2018, 10 mars 2019), France Bleu nationale (21 mai, 10 mars), France-Info (10 mars), quotidien «La Montagne» (22 mai, 10 et 11 mars, 8 avril), «Le Semeur-Hebdo» (1^{er} juin, 15 et 22 mars, 5 avril), Radio Scoop (12 mars), Arts et Métiers Mag (n° 405 de décembre 2018 - janvier 2019), Le Moniteur (12 avril), La Vie du Rail magazine (n° 3356 de mai 2019), etc.

- 1.5** Lors d'une intervention remarquée, Madame Jocelyne Lelong, maire de Sauret-Besserve, déplore avec juste raison que l'on oublie trop souvent de préciser que le viaduc est implanté pour moitié sur sa commune et pas seulement sur celle des Ancizes. À l'avenir, il nous importe de veiller à apporter cette précision lorsque les médias rendront compte des actions de notre association.

2. Prévisions pour les mois à venir

2.1 Projet Fadièse : première phase (source : Fondation du Patrimoine/Mission Bern)

TRAVAUX ENVISAGÉS	CALENDRIER	COÛT HT	SOLUTIONS DE FINANCEMENT	OBSERVATIONS
1. TRAVAUX PRÉALABLES				
1.1 Tranche 1	2020	121 600 €	Souscription conjointe de la Fondation du Patrimoine et de Sioule & Patrimoine (montant actuel des dons : 110 521,34 € objectif à atteindre : 200 000 € dans les 6 mois qui viennent)	Déjà bien avancé, grâce à la petite équipe réunie autour de notre ami Patrick Faure.
Débroussaillage de la ligne	Novembre 2019 - Avril 2020			
Nettoyage et restauration des murs de soutènement et des têtes de tunnels				
Repose de voie				Remplacement des 80 m de rails dérobés (coût : 16 000 € !)
Sécurisation du tablier du viaduc	Concerne le seul platelage du tablier			
1.2 Tranche 2	2020	360 000 €	Seront sollicités : <ul style="list-style-type: none"> - Conseil Départemental - Conseil Régional - Direction régionale Auvergne Rhône-Alpes des Affaires Culturelles - Fonds européens - Fondation Aubert & Duval - Fondation EDF .../... 	
Restauration de la gare des Ancizes et mise aux normes				
Restauration de la maisonnette du passage à niveau n° 293 des Fougères, aux Ancizes				
Mise en place de l'exposition sur le viaduc		Il s'agit de l'exposition (80 panneaux) présentée par notre association lors de la fête du centenaire du viaduc		
Total travaux préalables		481 600 €		
2. PEINTURE DU TABLIER				
Mise en peinture du platelage du tablier du viaduc		1 342 750 €	Mission Bern (loto du Patrimoine) : 550 750 €	La remise en peinture du tablier dans son intégralité n'est pas programmée pour l'instant.
2.1 Tranche 1	2021		Fonds restant à trouver : 792 000 €	
2.2 Tranche 2	2022			
COÛT TOTAL :		1 824 350 € HT		

Laurent Chevalet note qu'aujourd'hui, la technique évoluant, il n'est pas possible de fixer le coût exact de la restauration intégrale du tablier du viaduc. En 2007, elle était estimée à 3 150 000 € par Réseau ferré de France. Il importe à tous les partenaires d'actionner les leviers « où il y a de l'argent ».

Prenant la parole, M. Didier Manuby, maire des Ancizes, remercie l'association du travail accompli jusque-là, et nous rejoint dans notre conviction que la remise en peinture seule du viaduc des Fades ne suffit pas et qu'il faut amener de l'activité nouvelle sur le site. Une étape a été franchie cette année : notre projet a été le seul en région AURA à avoir remporté les suffrages de la Fondation du Patrimoine. Nous devons profiter de l'occasion qui nous est offerte. C'est un acquis encourageant pour commencer. L'espoir de M. le Maire est qu'un jour prochain nous puissions voir le tablier de notre viaduc repeint à neuf...

2.2 Autres prévisions pour les mois à venir

- **19 mai** : 56 personnes sont attendues aux Fades avec un voyageur espagnol (« Les chemins de l'Europe »). Il leur a été demandé une participation de 3 € par personne pour une visite guidée autour du viaduc.
- **16 juin** : Festirail de l'AAATV de Montluçon. Si aucun volontaire ne se propose pour tenir le stand de l'association, nous n'y participerons pas cette année...
- **6 juillet** : passage aux Fades du rallye du club des Amis de la 2 CV « Génération 6 Volts » de Lempdes. Accueil prévu.
- **16 juillet** : passage aux Fades d'un petit groupe de visiteurs sous la conduite de M. Gérard Guérit, auteur de l'ouvrage « La France des villages engloutis » qui vient de paraître aux Éditions Sutton et dans lequel la mise en eau, en 1968, du barrage des Fades-Besserve est évoquée. Accueil à prévoir.
- **3 août** : tenue d'un stand à l'occasion de la Foire aux choux de Saint-Priest-des-Champs.
- **21-22 septembre** : Journées européennes du Patrimoine.

3. Trésorerie

BILAN FINANCIER SIMPLIFIÉ					
	EXERCICE N-1 (2017-2018 AG avril)		EXERCICE N (2018-2019 AG avril)		OBSERVATIONS
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
Recettes (solde compte courant + cotisations + dons + subventions + produit ventes bulletins et DVD, etc.)	12 895,15 €		9 341,23 €		
Dépenses (imprimerie + frais postaux, de déplacement, d'alimentation... + cotisations + achats de fournitures et matériels divers, etc.)		- 6 679,52 €		- 3 647,51 €	
Balance	+ 6 215,63 €		+ 5 693,72 €		

Suite page 5 →

	EXERCICE N-1 (2017-2018 AG avril)		EXERCICE N (2018-2019 AG avril)		OBSERVATIONS
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
Avoir en banque :					
– Compte courant	6 330,51 €		5 693,72 €		
– Livret A*	7 479,37 €		7 535,46 €		* Dont 5 000 € bloqués au profit du viaduc
Avoir en caisse	49,03 €		49,03 €		
TOTAL DES AVOIRS	13 858,91 €		13 278,21 €		

4. Adhérents

4.1. Point des adhésions (actualisé à la date du 25 avril 2019)

- Nombre total d'adhérents inscrits : **179** (dont 6 couples ayant versé une double cotisation 2019)
- Nouvelles adhésions depuis la précédente assemblée générale (28/04/18) : **19** dont 1 réintégration
- Radiations : **4**
- Démissions : **3**
- Décès : **2**
- Progression nette : + **10**

4.2. Point des cotisations

- Nombre d'adhérents s'étant acquittés de leur cotisation pour 2019 : **108**
- Nombre d'adhérents ne s'étant pas acquittés de leur cotisation pour 2018, malgré rappels : **24**
- Non-cotisants depuis 2017, malgré rappels : **5**
- Non-cotisants depuis 2016, malgré rappels : **2**

Le montant de la cotisation annuelle qui est actuellement de 20 euros est maintenu pour 2020.

4.3. Décisions prises lors du conseil d'administration du 21 septembre 2018

Désormais, les chèques envoyés par les adhérents déjà à jour de cotisation pour l'année en cours, et en dehors de toute commande spécifique, seront considérés comme des dons. Les adhérents qui n'acquittent plus leur cotisation feront l'objet d'un rappel deux années de suite, lors de l'envoi du bulletin associatif. Sans réaction de leur part, ils feront l'objet d'une radiation à partir de la troisième année de non-cotisation.

5. Souscription au profit de la restauration du tablier du viaduc des Fades

- Total cumulé des dons recueillis depuis le lancement de notre campagne de souscription en 2007 : **110 521,34 €**, dont 50 000 € du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
- Progression depuis notre dernière assemblée générale (28/04/18) : + **2 520,00 €**.

Depuis 2007, **459** personnes ont participé à la souscription, à raison de **131,85 €** en moyenne par don. Le nombre de souscripteurs ne cesse de diminuer : 17 seulement en 2018 contre 166 en 2008 !

IMPORTANT : APPEL AUX DONS

Notre souscription fait actuellement l'objet d'une relance orchestrée par la Fondation du Patrimoine. L'objectif est d'atteindre les 200 000 € dans les 6 mois qui viennent. Nous invitons tous nos adhérents et sympathisants à apporter leur pierre à l'édifice, dans la mesure de leurs moyens. Il est rappelé que les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %.

Deux solutions pour souscrire :

- **Rendez-vous sur la page de la Fondation du Patrimoine consacré au viaduc des Fades :**

<https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/viaduc-des-fades-fr>

- **Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez utiliser le bulletin de souscription joint en encart dans le dernier « Écho de la Vallée ».**

6. Bulletin associatif

6.1. Prix de revient du numéro 40 « spécial historique ligne Lapeyrouse-Volvic » de l'Écho de la Vallée, paru à la mi-mars

- Tirage (quadrichromie) : **250 ex.**
- Pagination : **112 pages**
- Coût d'impression (lettre d'envoi + encart compris) : **2 041,753 €**
- Frais d'envoi (poids unitaire : 465 gr.), dont 45 ex. en « lettre verte » et 146 ex. au titre d'un contrat « So catalogue » de la Poste : **489,482 €**
- Coût total : **2 531,235 €**
- Prix unitaire (pour 250 ex.) : **10,125 €.**

Ce numéro a remporté un grand succès. Notre secrétaire tient à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont tenu à lui faire part de leurs félicitations.

Comme il est déjà en voie d'épuisement, un retraitage de 200 exemplaires sera demandé à l'imprimeur.

6.2. Reliquats

Faute de bénévoles pour s'en occuper, le manque d'organisation pour les ventes des reliquats du bulletin est pointé du doigt...

Les invendus sont désormais entreposés dans une armoire en place à la Maison des Jeunes des Ancizes. Ils feront l'objet d'un suivi sur un registre ad hoc.

6.3. Prochains numéros

En raison de l'importante somme de travail que représente pour Jean-Paul Soulier la fabrication de notre bulletin semestriel, du manque de disponibilité prévisible de notre secrétaire pour les mois à venir, et aussi de notre pénurie de rédacteurs, il est décidé de ne faire paraître désormais qu'un seul bulletin par an.

7. DVD du diaporama

Tiré à 400 exemplaires en 2016, il continue à s'en vendre. Le suivi des reliquats devrait être réorganisé de manière plus rationnelle. Encore une fois, le manque de bénévoles nous oblige « à faire avec les moyens du bord... »

8. Site Internet et compte Facebook

Depuis sa mise en ligne en novembre 2007, le site Internet de l'association a fait l'objet de **près de 40 000 connexions**. Mais sa fréquentation est en sérieuse perte de vitesse (seulement **1 282** connexions en 2018-2019, contre 4 000 en 2011-2012 !)

La création d'un nouveau site, plus dynamique, est souhaitée...

Notre compte Facebook, ouvert en 2014 par Isabelle Mège, rencontre plus de succès : **31 500 connexions** et **717** publications à ce jour.

L'on vient d'ouvrir un compte Instagram, davantage dédié à la photographie (tranche d'âge concernée : entre 30 et 50 ans).

9. Conseil d'administration

Laurent Chevalet et Jean-Paul Soulier sont réélus à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans au sein du Bureau.

Aucun volontaire ne s'est manifesté pour venir renforcer nos rangs...

10. Questions diverses

10.1 Entre le 25 mai et le 22 septembre 2019, la communauté de communes « Saint-Pourçain Sioule Limagne », organise, en partenariat notamment avec l'Association des Amis des Viaducs, toute une série de manifestations pour marquer le **150^e anniversaire des cinq viaducs ferroviaires les plus importants de la ligne Commentry-Gannat (Allier)** : La Bouble, le Bélon, la Perrière, Rouzat et Neuvial.

Pour de plus amples informations, contactez :

– Sara Breyne : breyne.s@ccspsl.fr – Tél. : 04 15 40 08 94

– Monique Boissonnet, secrétaire de l'association « Les Amis des Viaducs »
monique.boissonnet@gmail.com – Tél. : 04 70 90 43 12.

10.2 L'an dernier, un maquettiste ferroviaire, M. Jean-Paul Guimbert, a réalisé une maquette du viaduc des Fades à l'échelle HO (1/87^e), d'une longueur de 5,65 m pour 1,38 m de hauteur. Vous pouvez la découvrir sur le site de sa société :

<https://www.regionsetcompagnies.fr/modeles-1-87-echelle-ho/produit/981-viaduc-des-fades/>

Cette maquette ne déparerait pas notre future exposition en gare des Ancizes...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30. Les participants sont invités à un apéritif convivial.

**Le rapporteur,
Jean-Paul Soulier.**